

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Band: 49 (1985)
Heft: 193-194

Artikel: Encore la croix de l'âne
Autor: Baldinger, Kurt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENCORE LA CROIX DE L'ÂNE

J'ai publié ici-même (RLiR 48, 1984, 10) une photographie d'un âne avec sa *croix*, symbole qui est profané par le meunier quand il « y assiet son derriere », le meunier étant le fripon le plus détesté du moyen âge. Gilles Roques me rend attentif au *Testamentum domini asini*, rédigé au XIII^e siècle et au commentaire de Paul Meyer. Je n'aimerais pas priver les romanistes de ces deux passages qui confirment et qui complètent ma note de l'année passée.

Dans le *Testamentum domini asini* (Cod. Ambrosiano C. 218 inf. cart. in fol. sec. XIII), édité par Francesco Novati en 1883 ⁽¹⁾, l'âne lègue entre autres sa croix, ses oreilles et sa queue :

« *Crucem do papalibus,*
aures cardinalibus
caudamque minoribus » (25-27),

trois lignes à peine lisibles puisqu'un propriétaire du ms. a tâché de les gratter (« allusioni più che audaci, irreverenti verso la Chiesa », Novati p. 74) ⁽²⁾. Il est évident que la *croix* qu'il lègue aux papes se réfère à la fois à sa croix réelle qu'on voit sur la photo et aux légendes sur son origine (RLiR 48, 11) ⁽³⁾. Novati n'a pas compris le sens concret, en commentant : « Non solo l'asino lega la croce (che ha sul dorso, prodotta dallo sfregamento del basto ?) al papa, le orecchie ai cardinali,

(1) Carmina medii aevi, Firenze 1883, 71-86. « L'idée d'un testament fait par un âne qui lègue à diverses personnes les diverses parties de son corps a été exploitée dans un poème latin répandu, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, dans les pays de l'Europe centrale. C'est peut-être un arrangement d'un plus ancien Testament du pourceau, dont on s'amusait dès le IV^e siècle » (Œuvres compl. de Rutebeuf, p.p. E. Faral et Julia Bastin, t. II, 1969, p. 298; *Le Testament de l'âne* de Rutebeuf n'a rien de commun avec notre texte).

(2) Le passage manque dans l'édition donnée par Paul Meyer dans Romania 12, 1883, p. 27.

(3) Une version beaucoup plus récente (de 1532) remplace *papalibus* par *clericis* : « *Crucem lego clericis, Spinam dorsi monachis Et aures ridiculis* » (éd. Novati, pp. 75 s.).

la coda ai frati minori . . . » (74 n. 1), ce qui a induit Paul Meyer à se demander dans son compte rendu : « M. N. n'a donc jamais regardé un âne ? » (Romania 13, 1884, p. 488) (4).

Heidelberg.

Kurt BALDINGER

(4) Gilles Roques, de même, me rend attentif au passage suivant qui témoigne de la vitalité de la légende de la croix de l'âne jusqu'à nos jours :

« Dans le coin opposé, *un grand âne de Calabre* aux yeux doux tirait machinalement sur son licol pour rejoindre sa compagne d'où émanait une délicieuse odeur d'ânesse complaisante. Et comme beaucoup de maris s'efforçant d'imaginer qu'ils sont avec une autre (et réciproquement), l'âne, qui vivait en état de semi-érection, caressait du regard une Séléne, dont les oreilles s'allongeaient peu à peu. Mais elle n'avait pas encore *sur le dos la croix miraculeuse* qui avait marqué l'espèce depuis la fuite en Egypte de la Sainte Famille. » (Hubert Montheilhet, *Neropolis*, Paris (Julliard/Pauvert) 1984, p. 612).